



RCS : EVRY

Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00542

Numéro SIREN : 434 877 650

Nom ou dénomination : A.A.A.F. SARL

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2016 sous le numéro de dépôt 14189

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY



Le : 27 OCT 2016

Numéro : A 14189

AUDIT ILE DE FRANCE

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

A.A.A.F. SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 7 622,45 euros

90, rue du Docteur Roux

91390 MORSANG-SUR-ORGE

Rapport du commissaire à transformation

transformation de la société A.A.A.F. SARL

en société par actions simplifiée.

AUDIT ILE DE FRANCE – SARL au capital de 1 160 € - R.C.S Melun B 513 098 525
15 place de la Porte de Paris – 77000 MELUN

AUDIT ILE DE FRANCE

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

Rapport du commissaire à la transformation

transformation de la société A.A.A.F. SARL

en société par actions simplifiée.

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du code de commerce, par décision unanime des associés en date du 27 septembre 2016, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier si le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Les travaux que nous avons effectués nous conduisent à formuler les observations suivantes :

- **L'exercice du 01/01 au 31/12/2015 s'est traduit par une perte de 25469.42 euros.**
- **Les capitaux propres au 31/12/2015 sont négatifs de 10 996,11 euros pour un capital social de 7622,45 euros.**
- **La revue de la comptabilité à fin août 2016 ne laisse pas apparaître un redressement de la situation.**

En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social.

MELUN, le 18/10/2016

Le commissaire à la transformation,

AUDIT ILE DE FRANCE SARL

Pierre-Yves ZENTAR

Commissaire aux comptes